Palais de justice de Marseille (13) : Mohamed K., condamné pour proxénétisme et que les policiers d’audience s’apprêtaient à menotter, a pris la poudre d’escampette ; il s’était déjà évadé du commissariat de Nantes

23/12/2024 à 13h34



Mohamed K., à qui les juges ont infligé 3 ans et demi de prison dont 2 ans et demi ferme et que les policiers d’audience s’apprêtaient à menotter et conduire en prison, a pris la poudre d’escampette. Un mandat d’arrêt a été décerné à son encontre.

Depuis une vingtaine de minutes environ, les juges s’étaient retirés pour délibérer. Dans la salle d’audience du palais de justice de Marseille, un policier est entré, un second puis un troisième. Ils sont allés se poster nonchalamment dans un coin de la pièce. Regards entendus, triple coup de tampon de la greffière, annonçant un probable mandat de dépôt à la barre.

Lorsque la sonnerie a retenti, Mohamed K. n’a pas reparu. La présidente a calmement annoncé la sentence – 44 mois de prison dont 32 mois ferme, soit plus de 2 ans et demi – avant de décerner un mandat d’arrêt à l’égard du jeune homme, désormais considéré comme en fuite.

Il n’en était pas à sa première disparition.

Car celui qui était jugé ce mardi 17 décembre pour proxénétisme aggravé, violences et menaces sur son ancienne compagne, l’était aussi pour son évasion spectaculaire du commissariat de police de Nantes, le 17 juin dernier. En garde à vue et menotté, il avait bondi à l’issue d’une confrontation, forcé une issue de secours, sauté d’une balustrade avant de grimper à bord de la voiture d’une passante à qui il avait affirmé fuir un agresseur armé d’une kalachnikov… Il avait été arrêté de nouveau le 23 juillet.

[…]

La Provence